

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 15 NOVEMBRE 2011 à 19h30

Etaient présents : B. BALAY, MMES J GUERRIER, R. TRONCY, E. VAGINET, MM J. BARTHOMEUF (à partir du point n°2), P. BIDON, F. BLOCH, M. BONGIRAUD, J-P GRANGE, M. MOREL, A. REBAUD, G. THOME.

Absents excusés : C. AGUETTANT (pouvoir donné à B. BALAY), M. PATAY (pouvoir donné à R. TRONCY), J. BARTHOMEUF (pouvoir donné à JP GRANGE)

Secrétaire de séance : G. THOME

Convocation faite le : 8 NOVEMBRE 2011

publiée le : 8 NOVEMBRE 2011

Le compte-rendu du conseil municipal du 11 octobre 2011 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

I – DEFIBRILLATEUR

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** d'acquérir un défibrillateur cardiaque automatique et **ACCEPTE** le devis de l'entreprise MEDILYS SANTE pour un montant de 1 521,00 € HT (soit 1 819,12 € TTC).

Une subvention sera sollicitée au titre de la réserve parlementaire sénatoriale auprès de Madame Sylvie GOY-CHAVENT, Sénateur de l'Ain.

L'emplacement du défibrillateur sera au Mille Club. Une campagne d'information sera lancée sur le site internet et le SBI.

II – TAXE D'AMENAGEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5% ;**
- **d'exonérer totalement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme,**
 - 1° Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;
 - 2° Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés.

III – DECISION MODIFICATIVE N°4

I – Une subvention exceptionnelle est accordée à l'Association Tôt ou Tard lors de la mise en place du service d'accueil des élèves à l'école.

II - En raison des travaux de maçonnerie sur des escaliers à l'école, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de transférer la somme de **570,00 euros**.

III- Pour faire face aux dépenses concernant les rémunérations du personnel communal et des cotisations.

IV – DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de désigner M. Jean-Paul GRANGE comme délégué de la commune à la Communauté de communes Saône Vallée de Trévoux. Il siègera aux commissions :

- **D'ASSAINISSEMENT**
- **ENVIRONNEMENT-TOURISME**
- **D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES**

V – Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

P. BIDON indique qu'en 2006 le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée avait été présenté au conseil municipal, qu'il avait approuvé.

Un projet de mise à jour du PDIPR a été élaboré sur la commune par le Comité Départemental du Tourisme de l'Ain.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet de PDIPR sur le département de l'Ain et donne son accord au Conseil Général de l'Ain pour l'inscription au PDIPR des tronçons d'itinéraires, propriétés de la commune, et non encore inscrits, dont la liste et le plan sont annexés.

VI – URBANISME

M. MOREL informe le conseil municipal de 3 DIA (déclarations d'intention d'aliéner) pour lesquelles le droit de préemption n'a pas été utilisé :

VII – QUESTIONS DIVERSES

A – Budget 2012 Ecole

R. TRONCY présente les 2 actions que Mme JACQUEROUX entend lancer en 2012 à l'école :

- des sorties piscine sur le 2^{ème} trimestre 2012 pour 40 élèves de la Grande section au CE1 ;
- un voyage découverte à Paris les 2,3 et 4 mai 2012, pour 46 élèves de CE2, CM1 et CM2

- Concernant les sorties piscines : il est demandé à la commune de prendre en charge la somme de 2 365 € (coût d'utilisation de la piscine et du maître-nageur, le transport étant pris en charge par le sou des écoles). Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'inscrire cette dépense au budget de 2012.
- Concernant le voyage à Paris, il est demandé à la commune de prendre en charge la somme de 2 300 € (soit 50 €/enfant), sur un coût global de 12 098 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'inscrire cette dépense au budget de 2012

B – Atterrissages budgétaires 2011

JP GRANGE fait le point sur les prévisions d'atterrissage du budget de fonctionnement.

Il présente le calendrier à tenir pour l'élaboration du budget 2012 :

- Chaque responsable de commission devra présenter ses demandes avant le 31/12 ;
- Présentation au conseil municipal du 6 décembre des orientations budgétaires 2012 ;
- Au conseil municipal de février : choix des investissements ;
- Au conseil municipal de mars : approbation du budget 2012.

C – Prochains Conseils Municipaux

- 06/12
- 10/01
- 07/02
- 06/03
- 03/04 : vote du budget 2012

D – Manifestations/Dates à retenir

- 25 novembre 2011 : visite commentée au Musée Paul Dini sur l'exposition Valadon Utrillo Utter
- 26 novembre 2011 : concert Eolia à Trévoux : Requiem de Fauré
- 8 décembre 2011 à l'Espace Chabrier : les marrons chauds
- 22 janvier 2012 : invitation des nouvelles familles
- Parcours du Cœur St Bernard-Massieux le dimanche 1^{er} avril 2012

E – Cross Sou des Ecoles

E. VAGINET indique que le cross de St Bernard organisé par le Sou des Ecoles aura lieu le 18 mars 2012.

F – Spinos'Animation

- Spinos'Animation demande à tous les spinosiens de retenir la date du 13/05/2012
- F. BLOCH rappelle que le samedi 26 novembre 2011 aura lieu le Repas du Beaujolais Nouveau au mille Club

G – Travaux

- **Plateau traversant Av. de la Grande Seiglière**

F. BLOCH demande que soit réalisé un plateau Av. de la Grande Seiglière. Le Maire indique que des contrôles de vitesse ont été réalisés par la gendarmerie sur cette portion, et que seuls deux excès de vitesse ont été constatés.

Une discussion s'engage sur la réalisation d'un plateau traversant Av. des Helvètes. Le Maire demande à la Commission travaux de se réunir, afin de présenter au conseil un projet avec une étude financière.

F. BLOCH souligne une nouvelle fois la dangerosité du passage piéton situé au rond-point du Chemin du Carre.

Le Maire, face à la vitesse excessive dans le village, avec de nombreux enfants circulant à pieds sur certains chemins demande à la commission des travaux d'étudier la faisabilité de ralentisseurs, type gendarmes couchés, aux Chemin de la Bruyère, de la Prière, des Erables et du Carré.

- **Zone de rencontre**

J. BARTHOMEUF indique que les travaux de la phase 2 de la zone de rencontre s'achèvent. En dépit de l'information déjà faite via le SBI et sur le site internet de la mairie, le conseil souhaite faire une nouvelle information sur cet aménagement.

R. TRONCY va proposer aux parents d'élèves de s'associer à cette campagne d'information.

H – Prochain SBI Express

M. BONGIRAUD indique qu'il sortira après le 15 janvier 2012. Il demande une nouvelle fois aux commissions de lui faire parvenir leurs comptes rendus.

I – Signalétique cimetière

A. REBAUD fait remarquer aux conseillers que le cimetière n'est pas signalé dans la commune. Le Maire demande à la commission travaux de se charger de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.